

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la Reine.—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1971, (Question n° 100), demandant: 1. Au cours de la période écoulée entre le 1^{er} janvier 1969 et le 30 septembre 1970, quelles demandes de subventions ont été reçues par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et quelles subventions ont été approuvées?

2. Au cours de la même période, quelles demandes de subventions ont été reçues par le Secrétariat d'État et quelles subventions ont été approuvées?

3. Au cours de la même période, quelles demandes de subventions ont été reçues par la Société centrale d'hypothèques et de logement et quelles subventions ont été approuvées? (Document parlementaire n° 283-2/100A).

A 10 h. 24 du soir, la Chambre s'ajourne à demain à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.